

Mr. Mousseau pour le faire résigner. Ceux qui ont dit cela sont de s... menteurs. Ainsi je me retire. Si Mr. Mousseau vous a servi dans les parlements passés, ce n'est que dans le bill des chardons, et tout le reste de son tems, il l'a passé à fumer sa pipe." D'après les renseignements que nous avons, cette offre de Mr. Morrisson à Mr. Mousseau est affirmée par plusieurs personnes, et par Mr. Mousseau lui-même.

COMTE D'YORK.

Etat du Poll, Vendredi soir, à la cloture.

Lefebvre 175, Labrie 175, Simpson 102, Dumont 102.

LES partisans de MM. Dumont et Simpson se sont hier portés à la violence dans la Chambre du Poll sous les yeux de l'Officier Rapporteur, qui a refusé d'interposer son autorité. Sa conduite est évidemment PARTIALE en faveur des deux anciens membres. et lorsque les partisans de MM. Labrie et Lefebvre font le moindre bruit, cet Officier-Rapporteur menace aussitôt de sévir. L'administration a été bien informée de son caractère et de ses dispositions avant de lui adresser le Writ pour le Comté d'York. Cela peut servir d'avis aux Officiers-Rapporteurs.

COMTE DE QUEBEC.

Etat du Poll Jeudi dernier à la cloture.

CLOUET, 569,—NEILSON, 559—RYLAND, 252.

COMTE DE DORCHESTER.

Etat du Poll à la cloture, Jeudi dernier.

L. Lagueux, 587—Davidson, 323—P. Lagueux, 282,—Samson, 315.

COMTE DE HAMSHIRE.

Etat du Poll Mercredi au soir,—2d. jour.

Dorion, 295—Drolet, 262—Canon, 72—Larue 72.

ANECDOTE.

Des amis de Mr. S...on ayant dernièrement invité Mr. Lef...e à diner, firent les étonnés lorsqu'ils virent qu'il voulait se présenter; ils disaient qu'il était honteux que les amis de Mr. Lef. le trahissent de la sorte, et exposent un citoyen respectable à se compromettre; qu'il n'y avait pas l'ombre de possibilité qu'il pût réussir. Voyant Mr. Lef. bien résolu à s'offrir candidat, un Monsieur de la compagnie qui ne connaissait pas beaucoup le comté, mais qui se fiait sur la parole des autres, dit qu'il parierait £100 que Mr. Lef. ne serait pas élu, ce qu'il répéta plusieurs fois. Mr. Lef. à la fin tira £100 qu'il avait sur lui, et invita son agresseur à en faire autant. Alors un des plus beaux discoureurs de la bande tira ce dernier par le bras: ne gagez pas, dit-il, car vous perdrez." L'autre suivit son conseil, et bien lui en prend,

Nous apprenons que les bureaucrates des Trois-Rivières ont dernièrement fait de leurs coups, en allant, au nombre de 15 ou 20, assaillir de nouveau, le jeune Mr. Leconte, chez Mr. Desfossés où il réside. Il serait à souhaiter pour le repos des bons citoyens, que ce fût les seuls excès auxquels ils se portent!

AVIS.

PIERRE DUPUIS informe respectueusement le public en général qu'il charira constamment pendant la saison du Bois de Chauffage de toutes qualités, au besoin et au goût de ceux qui voudront l'honorer de leur pratique, au plus bas prix possible, pour argent comptant ou à un crédit approuvé.

Son CHALAN viendra l'amener au port du Vieux Marché vis-à-vis de Mr. Bonacina, Montréal, 24 Juillet, 1827.

Electeurs du Quartier Est de Montréal.

J'AI eu l'honneur de vous représenter dans les trois derniers parlements, j'avois résolu de terminer là ma carrière publique, mais les circonstances ne sont pas celles auxquelles je m'attendois. J'ai eu l'honneur de partager avec la grande majorité de la dernière chambre d'assemblée des reproches aussi graves que peu fondés de la part du représentant de sa majesté, par rapport à notre conduite comme représentants. Il lui a plu d'exercer la prérogative royale à cette occasion et d'appeler les électeurs à juger de la conduite de leurs représentants avant le tems ordinaire. Vous allez donc exercer de nouveau une prérogative aussi incontestable que celle du Roi, vous aller choisir librement vos représentants, sans vous embarrasser ni de promesses ni de menaces qui coûtent peu à faire et que vous devez également mépriser.

Si vous m'écrivez de nouveau, je ferai mon devoir comme je l'ai fait jusqu'à présent et de la même manière. Si vous faites de nouveau choix de moi, vous approuverez par là ma conduite passée et me prescrirez par conséquent ma conduite à venir.

Electeurs, Je ne desirois pas me présenter; mais, je vous représenterai si vous le trouvez bon.

16 Juillet 1827.

H. HENEY

Aux Electeurs du Quartier Est de la Cité de Montréal.

MESSIEURS,

AYANT reçu l'honneur de vos suffrages à la dernière élection générale, Je prends aujourd'hui la liberté de vous offrir de nouveau mes services comme un de vos Représentans dans le prochain Parlement.

Je suis,

Messieurs,

Votre très obéissant serviteur,

J. LESLIE.

Montréal, 9 Juillet 1827.

Aux libres électeurs du Quartier Ouest de la Cité de Montréal.

MESSIEURS,

SOLLICITE par un grand nombre d'entre vous de me porter un des Candidats pour représenter le Quartier Ouest de la Cité de Montréal, à l'élection prochaine du Parlement Provincial, je n'ai pu me refuser à une invitation aussi honorable pour moi. Je solliciterai donc vos suffrages à la prochaine élection.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre très-humble Serviteur,

ROBERT NELSON.

Montréal, 16 Juillet, 1827.

Aux Electeurs du Quartier Ouest de la Cité de Montréal.

Messieurs,

JE sollicite l'honneur de vous représenter de nouveau en Parlement. Si vos suffrages m'y portent, j'y porterai les principes, l'indépendance et le zèle que j'ai mis par le passé à promouvoir les intérêts généraux du Pays, et les intérêts locaux de cette Cité.

Je suis avec respect

Messieurs,

Votre obéissant Serviteur,

L. J. PAPINEAU.

Montréal, 12 Juillet, 1827.

Aux libres et indépendans Electeurs du Comté de Richelieu.

Messieurs,

AYANT eu l'honneur de vous représenter dans le dernier Parlement, je prends la liberté de vous offrir de nouveau mes services, et de solliciter vos voix dans la prochaine Election.

Soyez persuadés, Messieurs, que si je puis réunir vos suffrages, rien ne sera épargné de ma part pour contribuer à la prospérité du Pays en général et à l'avantage de notre Comté en particulier.

J'ai l'honneur d'être

Messieurs,

Votre très humble et obéissant Serviteur

ROCH DE ST. OURS,

St. Ours, le 9 Juillet, 1827.

Aux libres et indépendans Electeurs du Comté de Richelieu.

MESSIEURS.

J'AI eu l'honneur de vous représenter en plusieurs parlements; dans le derniers, j'ai voté avec cette Majorité si injustement censurée pour avoir conservé vos droits avec zèle. Si vous approuvez ma conduite et m'honorez de vos suffrages, je retournerai au poste que vous me chargerez de défendre, résolu d'y demeurer avec la même assiduité et la même fermeté que ci-devant, et avec les sentimens d'un homme qui n'a pas qu'un intérêt passager et médiocre dans le bien être du pays, mais d'un homme dont les intérêts intimement liés avec les vôtres seront les mêmes que les vôtres, et pour toute sa vie, et pour sa famille après lui, qui ne peut pas être autre chose que l'ami sincère de la Province et de notre Comté en particulier.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

JEAN DESSAULLES.

Ste-Hyacinthe, le 27 Juillet 1827.

Aux libres et indépendans Electeurs du comté de Bedford.

MESSIEURS,

J'AI l'honneur de vous offrir mes services pour vous représenter dans le Parlement Provincial.

Les dispositions honorables que vous m'avez montrées à la dernière élection m'ont engagé à vous offrir mes services, principalement dans les circonstances actuelles.

Si j'ai encore l'honneur d'être choisi pour votre Représentant, vous pouvez compter sur tous mes efforts pour tout ce qui tendra à améliorer notre situation présente et à promouvoir l'avantage du pays et les intérêts de ce comté.

Je suis avec respect, Messieurs,

Votre dévoué serviteur.

J. B. R. H. DE ROUVILLE.

Aux Electeurs du Comté de Montréal.

Messieurs,

AYANT réuni tous vos suffrages aux trois dernières élections générales, je vous renouvelle l'offre de mes services pour vous représenter dans le prochain Parlement.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre humble et obéissant servt.

JOSEPH PERRAULT.

Montréal, 20 Juillet, 1827.

Changement de Domicile.

LE Soussigné a l'honneur de prévenir ses pratiques et le public en général qu'il a transféré sa demeure à la maison No. 40, rue Notre Dame, appartenant à J. B. Berthelot, Ecr. autrefois occupée par M. Fournier, Ecr., où il continuera à s'occuper des devoirs de son état envers ceux qui voudront bien l'employer, avec toute la régularité possible.

C. D. S. LOVIS, Horloger

A VENDRE,

UN superbe JARDIN, situé rue St. Constant et Lagachetière, de la contenance de 104 pieds de longueur sur 120 de largeur Pour les conditions il faut s'adresser au soussigné, rue Notre-Dame.

C. D. S. LOVIS, Horloger.

Montréal, 25 Juin, 1827.

A LOUER,

UNE BONNE VOUTE à l'épreuve du feu, située dans la rue notre-dame.

C. D. S. L.

ECOLE DE MONTREAL,

SUR la côte en descendant la grande rue. Mr. SCANLAN, Propriétaire de cet Etablissement, donnera des leçons du soir à sa Maison d'Ecole, à commencer le 11 de ce mois. Il espère par ses connoissances dans les Comptes et l'Arithmétique Mercantile, et l'expérience qu'ont eue les citoyens de sa capacité comme Instituteur, mériter une part à la faveur du public.

Les heures sont de 7½ à 9 Heures du Soir. Les termes sont modiques.—7 Juin 1827.